

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2022

L'an deux mil vingt-deux le 20 janvier à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Landelles et Coupigny, sous la présidence de Monsieur Denis JOUAULT, maire.

Présents : Denis JOUAULT, Evelyne ROHEE, Pascal DEBROIZE, Ronan ENGUEHARD, Jacques CAILLOT, Christiane POURADIER, Séverine JORET, Véronique GIESNER, Thierry CARNET, Didier BOUILLET, Adrien LETELLIER, Christelle LETELLIER, Philippe POUILLARD, Nathalie JEANNE

Excusés : Didier BOUILLET, Guy JEANNE
Guy JEANNE a donné pouvoir à Nathalie JEANNE

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Jacques CAILLOT est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler sur le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 30 novembre 2021. A l'unanimité des présents et représentée, le compte-rendu est approuvé. Monsieur le Maire informe que 2 points du jour ont été rajoutés.

CHAUFFERIE, PRESENTATION PROJET AVEC M. GOSSELIN DE LA CUMA

Monsieur le Maire invite Mr GOSSELIN, représentant de la Fédération des Cuma de Normandie Ouest, à prendre la parole afin d'expliquer au Conseil Municipal les acteurs de la filière du bois bocagère qui servira pour alimentation de la nouvelle chaufferie. Mr GOSSELIN explique que sur la commune de Landelles et Coupigny, il existe 4 Cuma dont 17 exploitations et 2 producteurs de plaquettes. La consommation prévue par la chaufferie sera de 74 tonnes de bois sec/an qui est équivalent à 300 MAP/an soit 11% du volume produit annuellement sur la commune. Une prochaine réunion est prévue le 15 février 2022 avec les agriculteurs. Après exposé, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal remercie Mr GOSSELIN pour la présentation.

TRAVAUX EGLISE D'ANNEBECQ

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que Mme ROHEE Evelyne, adjointe, a sollicité plusieurs devis pour les travaux de rénovation de l'église d'Annebecq avec l'aide de Mr Georges DE COUPIGNY. Un rendez-vous a été avec Mme MAISONNEUVE, cheffe de service patrimoine du Calvados afin de solliciter des aides de l'Etat.

ADRESSAGE, NUMEROTATION, DENOMINATION DES VOIES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il lui appartient de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques. La dénomination des voies communales, et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même. Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il convient, pour faciliter le repérage, l'accès des services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Après délibération, le Conseil Municipal décide la création des voies avec les dénominations suivantes :

Tableau ci-dessous de l'ensemble des dénominations des voies sur la commune :

Nom complet	Nom complet majuscule
Allée des Sapins	ALLEE DES SAPINS
Impasse de Corbrion	IMPASSE DE CORBRION
Impasse de la Baconnière	IMPASSE DE LA BACONNIERE
Impasse de la Basse Postellerie	IMPASSE DE LA BASSE POSTELLERIE
Impasse de la Bergerie	IMPASSE DE LA BERGERIE
Impasse de la Besnardière	IMPASSE DE LA BESNARDIERE
Impasse de la Besnerie	IMPASSE DE LA BESNERIE
Impasse de la Charpenterie	IMPASSE DE LA CHARPENTERIE
Impasse de la Corbrine	IMPASSE DE LA CORBRINE
Impasse de la Ferme	IMPASSE DE LA FERME
Impasse de la Gosselinère	IMPASSE DE LA GOSSELINIERE
Impasse de la Gosserie Nord	IMPASSE DE LA GOSSERIE NORD
Impasse de la Gosserie Sud	IMPASSE DE LA GOSSERIE SUD
Impasse de la Hairie de Bas	IMPASSE DE LA HAIRIE DE BAS
Impasse de la Hairie de Haut	IMPASSE DE LA HAIRIE DE HAUT
Impasse de la Haute Postellerie	IMPASSE DE LA HAUTE POSTELLERIE
Impasse de la Herlyère	IMPASSE DE LA HERLYERE
Impasse de la Huberdière	IMPASSE DE LA HUBERDIERE
Impasse de la Lesière	IMPASSE DE LA LESIERE
Impasse de la Paquerie	IMPASSE DE LA PAQUERIE
Impasse de la Petitière	IMPASSE DE LA PETITIERE
Impasse de la Quérantillière	IMPASSE DE LA QUERANTILLIERE
Impasse de la Revenière	IMPASSE DE LA REVENIERE
Impasse de la Rotière	IMPASSE DE LA ROTIERE
Impasse de la Trouverie	IMPASSE DE LA TROUVERIE
Impasse de Livet	IMPASSE DE LIVET
Impasse de l'Orangère	IMPASSE DE L'ORANGERE
Impasse des Acres	IMPASSE DES ACRES
Impasse des Bruyères	IMPASSE DES BRUYERES
Impasse des Lilas	IMPASSE DES LILAS
Impasse des Masurettes	IMPASSE DES MASURETTES
Impasse des Montiers	IMPASSE DES MONTIERS
Impasse des Pommiers	IMPASSE DES POMMIERS
Impasse des Riaux	IMPASSE DES RIAUX
Impasse des Rosiers	IMPASSE DES ROSIERS
Impasse de Tillaux	IMPASSE DE TILLAUX
Impasse du Bas Fossé	IMPASSE DU BAS FOSSE
Impasse du Bieffe	IMPASSE DU BIEFFE
Impasse du Fieffe	IMPASSE DU FIEFFE
Impasse Du Grand Mont	IMPASSE DU GRAND MONT
Impasse du Haut Fossé	IMPASSE DU HAUT FOSSE
Impasse du Moulin	IMPASSE DU MOULIN
Impasse du Parc	IMPASSE DU PARC
Impasse du Val Martin	IMPASSE DU VAL MARTIN
Impasse du Vaudinet	IMPASSE DU VAUDINET

Nom complet	Nom complet majuscule
Lotissement des Fauvettes	LOTISSEMENT DES FAUVETTES
Lotissement des Hirondelles	LOTISSEMENT DES HIRONDELLES
Lotissement du Domaine	LOTISSEMENT DU DOMAINE
Place des Hortensias	PLACE DES HORTENSIAS
Route de Campeaux	ROUTE DE CAMPEAUX
Route de Coupigny	ROUTE DE COUPIGNY
Route de Courson	ROUTE DE COURSON
Route de la Bellière	ROUTE DE LA BELLIERE
Route de la Carrière	ROUTE DE LA CARRIERE
Route de la Cornière	ROUTE DE LA CORNIERE
Route de la Côte	ROUTE DE LA COTE
Route de la Croix rouge	ROUTE DE LA CROIX ROUGE
Route de la Cunes	ROUTE DE LA CUNES
Route de la Forterie	ROUTE DE LA FORTERIE
Route de la Masure	ROUTE DE LA MASURE
Route de la Plaine	ROUTE DE LA PLAINE
Route de la Rigaudière	ROUTE DE LA RIGAUDIERE
Route de la Roquette	ROUTE DE LA ROQUETTE
Route de le Croix Julien	ROUTE DE LE CROIX JULIEN
Route de le Mare	ROUTE DE LE MARE
Route de l'Enguehardière	ROUTE DE L'ENGUEHARDIERE
Route de Mesnil Clinchamps	ROUTE DE MESNIL CLINCHAMPS
Route de Morigny	ROUTE DE MORIGNY
Route de Saint-Martin Don	ROUTE DE SAINT-MARTIN DON
Route de Saint-Sever	ROUTE DE SAINT-SEVER
Route des Monts de Mérol	ROUTE DES MONTS DE MEROL
Route de Villeneuve	ROUTE DE VILLENEUVE
Route de Vire	ROUTE DE VIRE
Route de Vire	ROUTE DE VIRE
Route du Beauhamel	ROUTE DU BEAUHAMEL
Route du Bois Nantier	ROUTE DU BOIS NANTIER
Route du Bois Olivier	ROUTE DU BOIS OLIVIER
Route du Château d'eau	ROUTE DU CHÂTEAU D'EAU
Route du Hamel Bouillet	ROUTE DU HAMEL BOUILLET
Route du Pigeonnier	ROUTE DU PIGEONNIER
Route du Pont Asselot	ROUTE DU PONT ASSELOT
Route du Pont la Plumée	ROUTE DU PONT LA PLUMEE
Route du Saule	ROUTE DU SAULE
Rue Alfred Enguehard	RUE ALFRED ENGUEHARD
Rue de la 29e Div Américaine	RUE DE LA 29E DIV AMERICAINE
Rue de la Fosse au Thé	RUE DE LA FOSSE AU THE
Rue de la Liberté	RUE DE LA LIBERTE
Rue de la Poste	RUE DE LA POSTE
Rue de la Sainte Vierge	RUE DE LA SAINTE VIERGE
Rue de la Sansonnerie	RUE DE LA SANSONNERIE
Rue de l'Ouest	RUE DE L'OUEST
Rue du Centre	RUE DU CENTRE
Rue du Stade	RUE DU STADE
Rue Froide	RUE FROIDE
Rue l'Engannerie	RUE L'ENGANNERIE
Rue Saint-Martin	RUE SAINT-MARTIN
Rue Saint-Ortaire	RUE SAINT-ORTAIRE
Zone Artisanale du Domaine	ZONE ARTISANALE DU DOMAINE

COMMISSION MEDECIN

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer une commission médecin afin que les recherches et éventuelle proposition soit étudié avant la proposition au conseil.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création d'une commission médecin dont les membres seront : Véronique GIESNER, Philippe POULLARD, Evelyne ROHEE et Denis JOUAULT.

SCOLARITE ENFANTS EXTERIEURS COMMUNE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu des demandes concernant le choix de l'établissement de scolarité des enfants de parents travaillant sur la commune de Landelles et Coupigny

Après discussion avec l'académie de Caen le choix reste à la charge de la commune, le conseil propose que pour les personnes ayant leur siège social ou un bien immobilier sur la commune, leurs enfants peuvent être inscrits à l'école Henri Lampérière sans dérogation de leur mairie de lieu de résidence principale et les frais de scolarité seront supportés par la mairie.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise au maire d'accepter la demande d'inscription des enfants de parents ayant un siège social ou bien immobilier sur la commune et supporter les frais de scolarité.

DEPARTEMENT TRAVAUX RD81

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Département a accordé notre demande de travaux pour visibilité sur la départementale 81. Suite à cet accord, nous avons demandé des devis de terrassement et enlèvement des gravats.

Après délibération, à l'unanimité le Conseil Municipal accepte le devis de la SARL GOSELIN-MURIE pour un montant de 5.503,00 € HT soit 6.603,60 € TTC et autorise le Maire à le signer.

COMPTEUR ENEDIS ATELIER

Monsieur le Maire informe que suite aux travaux de la salle polyvalente, le compteur Enedis (salle-atelier) doit être déplacé. Enedis est venu sur site et nous propose un devis de raccordement pour un montant de 1.331,28 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte ce devis et autorise le Maire à le signer.

BAIL A FERME AU PROFIT DE EARL LE BESCOND

Monsieur Le Maire informe au Conseil Municipal que Monsieur GESNOUIN souhaite laisser la parcelle communale ZD63 d'une contenance de 04ha16a93ca au profit de l'EARL LE BESCOND qui sera le nouveau bailleur de celle-ci à compter du 01/01/2022. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur le montant du fermage à l'hectare et présente l'arrêté préfectoral relatif à l'indice de fermage et sa valorisation pour l'année 2021

Après délibération, le Conseil Municipal, autorise le Maire à signer le bail et autorise à l'EARL LE BESCOND l'exploitation de la parcelle. Et définit le montant de 175€ / hectare avec un revalorisation annuelle, indice publiée chaque année par le Préfecture du Calvados.

VENTE PETIT TERRAIN AU PROFIT DE MME ENGUEHARD Ginette

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Mme ENGUEHARD Ginette souhaite acheter une parcelle d'une contenance de 95m² dont la commune est propriétaire car celle-ci est accolée à sa propriété. Cette parcelle n'est en aucun cas exploitable et se situe dans une zone inondable.

Après délibération et présentation du terrain, le Conseil Municipal accorde la vente à l'égard de Mme ENGUEHARD Ginette au prix de 1€ le m² et que les frais de notaire soient supportés par celle-ci.

Questions diverses

Denis JOUAULT demande qu'une relance soit faite pour les parcelles du lotissement des fauvelles qui sont gérés par les agences MegAgence et Guy Hoquet.

Séance levée à 22h40.

Le secrétaire de séance,
Jacques CAILLOT



Le Maire,
Denis JOUAULT

Philippe POULLARD

Evelyne ROHEE

Pascal DEBROIZE

Christelle LETELLIER

Adrien LETELLIER

Séverine JORET

Christiane POURADIER

Nathalie JEANNE

Didier BOUILLET

Ronan ENGUEHARD

Jacques CAILLOT

Guy JEANNE

Véronique GIESNER

Thierry CARNET

